3CLS
Société par actions simplifiée
au capital de 170 950 euros
Siège social : 38 Linguer Bihan, 22110 PLOUNEVEZ QUINTIN
949 863 310 RCS ST BRIEUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -28 714 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-28 714 euros
Au compte « **report à nouveau** »	-28 714 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 01 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Céline MAHE

Signé par Céline MAHE
Le 08/07/2026

Signed with universign

Société 3CLS
38 Linguer Bihan
22110 PLOUNEVEZ QUINTIN

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos
le 31 DECEMBRE 2025

Certifié conforme

Signé par Céline MAHE
Le 08/07/2026

Signed with universign

① **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)
cerfa
N° 15948*08

Désignation de l'entreprise	SAS 3CLS	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	38 LINGUER BIHAN 22110 PLOUNEVEZ-QUINTIN	
SIRET	9 4 9 8 6 3 3 1 0 0 0 0 1 5	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12 Durée de l'exercice précédent * 22	

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	5 649	016 2 390	3 259
	Immobilisations corporelles *		028	613 249	030 9 308	603 941
	Immobilisations financières * (1)		040	166 035	042	166 035
	Total I (5)		044	784 934	048 11 698	773 236
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	84	070	84
		Autres * (3)	072	71 554	074	71 554
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	515	086	515
	Total II		096	72 152	098	72 152
	Total général (I + II)		110	857 086	112 11 698	845 388

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	170 950
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	-20 089
	Résultat de l'exercice	136	-28 714
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	122 147
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	671 082
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 443
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)	172	
	Comptes courants d'associés	173	10
	Autres dettes	175	49 706
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	723 241
	Total général (I + II + III)	180	845 388

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	577 653
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	610 413
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3CLS — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2025

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209		210	
	Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	2 988
		services *				217		218	7 000
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	395
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	10 383
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	1 494
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier :		- immobilier :.....)				242	3 898
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *		243		)		244	
	Rémunérations du personnel*							250	
	Cotisations sociales	(dont cotisation personnelle de l'exploitant		380		)		252	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		)		254	10 438
	Dotations aux dépréciations							256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)							264	15 831
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-5 447
Produits financiers (III)	280	188		**Charges financières (V)**				294	23 454
Produits exceptionnels (IV)								290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)**							310	-28 714
B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2					312		314	28 714

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	1	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330	13 339
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies A)*	987			342	
	France Ruralités Revitalisation FRR *(44 quindecies A)*	181		JEI *(44. sexies A)*	989				
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345							
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346			350	186
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	15 561
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	15 561

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3CLS — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2025

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209		210	
	Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	2 988
		services *				217		218	7 000
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	395
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	10 383
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	1 494
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier :		- immobilier :.....)				242	3 898
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *		243		)		244	
	Rémunérations du personnel*							250	
	Cotisations sociales	(dont cotisation personnelle de l'exploitant		380		)		252	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		)		254	10 438
	Dotations aux dépréciations							256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)							264	15 831
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-5 447
Produits financiers (III)	280	188		**Charges financières (V)**				294	23 454
Produits exceptionnels (IV)								290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)**							310	-28 714
B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2					312		314	28 714

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	1	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330	13 339
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies A)*	987			342	
	France Ruralités Revitalisation FRR *(44 quindecies A)*	181		JEI *(44. sexies A)*	989				
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345							
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346			350	186
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	15 561
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	15 561

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

Annexes

SOMMAIRE ANNEXE

08978 - SAS 3CLS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	**Produite**
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	**Produite**
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)	**Produite**
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	**Produite**
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	**Produite**
Dépréciations (832-1, 832-2, 832-8)	**Produite**
Filiales et participations (832-5)	**Produite**
Etat des échéances des créances (832-9)	**Produite**
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	**Produite**
Composition du capital social (832-11)	**Produite**
Etat des échéances des dettes (832-15)	**Produite**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 845 387,80 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -28 713,54 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées et le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Traitement des amortissements des biens décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégréssif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		15-20 ans
Installations techniques		8-10 ans
Matériels outillages et industriels		5-10 ans
Matériels outillages		5-10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

08978 - SAS 3CLS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	5 649,05		
TOTAL	**5 649,05**		
Immobilisations corporelles			
Terrains	2 836,00		
Constructions sur sol propre			610 413,48
Autres immobilisations corporelles	254 639,43		355 774,05
TOTAL	**257 475,43**		**966 187,53**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	166 035,00		
TOTAL	**166 035,00**		
TOTAL GENERAL	**429 159,48**		**966 187,53**

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			5 649,05	
TOTAL			**5 649,05**	
Immobilisations corporelles				
Terrains			2 836,00	
Constructions sur sol propre			610 413,48	
Autres immobilisations corporelles		610 413,48		
TOTAL		**610 413,48**	**613 249,48**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			166 035,00	
TOTAL			**166 035,00**	
TOTAL GENERAL		**610 413,48**	**784 933,53**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

08978 - SAS 3CLS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et développ.			1 259,89	1 129,81		2 389,70
TOTAL			**1 259,89**	**1 129,81**		**2 389,70**
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol propre				9 308,08		9 308,08
TOTAL				**9 308,08**		**9 308,08**
TOTAL GENERAL			**1 259,89**	**10 437,89**		**11 697,78**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

08978 - SAS 3CLS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres detenus (4)		Montant net des prets et avances consentis par la societe (4) (5)	Montant des engagements donnes par la societe (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Resultat (benefice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)									
LA FERME AR YER VIAN - 10 IMPASSE DE CREFURIEN 22110 PLOUNEVEZ-QUINTIN - 922328224	271 013,00	40,00	108 000,00	108 000,00	16 116,94		271 752,00	465,00	186,00
POUL BREIZH - 40 KERMARCEL 22110 PLOUNEVEZ-QUINTIN - 849174123	753,00	40,00	57 960,00	57 960,00	33 589,04		169 234,00	-8 594,00	
B. TOTAL DES PARTICIPATIONS			**165 960,00**	**165 960,00**	**49 705,98**				**186,00**

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES CRÉANCES

08978 - SAS 3CLS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	83,60	83,60	
Taxe sur la valeur ajoutée	71 553,80	71 553,80	
TOTAL	**71 637,40**	**71 637,40**	

ETAT DES DETTES

08978 - SAS 3CLS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	669 269,12	669 269,12		
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	1 812,50	1 812,50		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 443,08	2 443,08		
Groupes et associés (2)	49 715,98	49 715,98		
TOTAL	**723 240,68**	**723 240,68**		